



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219500915-20260702-DL-2026-52-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

Publication : 10/07/2026

Projet d'établissement

DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE



Approuvé par délibération n° 2026-52 du 02 juillet 2026

SOMMAIRE

1. Projet d'accueil :

- 1) Présentation de la structure et de l'équipe
- 2) L'accueil de l'enfant en situation de handicap
- 3) Se former au quotidien

2. Projet éducatif :

- 1) L'accueil à la crèche : un espace d'épanouissement sécurisant
 - a. La familiarisation : une étape clé
 - b. Les transmissions : un pont entre la maison et la crèche
- 2) L'accompagnement de l'enfant et de sa famille
 - a. Les émotions : comprendre et accompagner
 - b. La place des parents : un partenariat essentiel
 - c. Le bien être des professionnels et la relation parents-pros
- 3) Les besoins primaires : pilier du développement
 - a. L'alimentation : un moment de plaisir et d'apprentissage
 - b. Le sommeil : un besoin fondamental et respecté
 - c. Soins et santé : une approche bienveillante
- 4) Entre Je et Jeux : l'exploration au quotidien
 - a. Aménagement de l'espace : un environnement stimulant
 - b. Jeux libres et proposition d'activités : la liberté d'explorer
- 5) Ouvrir les horizons et cultiver les interaction

3. Projet social et de développement durable :

1) La Politique Petite Enfance de Bouffémont : État des Lieux et Enjeux de Territoire

- a. Présentation du territoire
- b. Genèse et évolution de l'offre d'accueil : de la structure isolée au Pôle Ressources
- c. La Maison de la Petite Enfance

2) Analyse du territoire

3) La Commune, Autorité Organisatrice du Service Public de la Petite Enfance (SPPE)

4) Un engagement éco-responsable et citoyen : au cœur de l'architecture et des pratiques

- a. Un bâtiment "santé" et un cadre apaisé
- b. La gestion responsable des ressources (Lutte contre le gaspillage et déchets)
- c. Un pôle éducatif en réseau : les "Passerelles de proximité"

4. Projet d'évaluation de la qualité d'accueil :

1) Les objectifs de la démarche d'évaluation

2) Les axes d'évaluation

3) Le cycle d'amélioration continue

1. Projet d'accueil :

La crèche est un lieu privilégié où les jeunes enfants peuvent interagir, découvrir de nouvelles activités, et développer leur autonomie ainsi que leurs compétences sociales, affectives, motrices et cognitives. Nous agissons dans le strict respect des **réglementations en vigueur**, notamment en matière de sécurité, de santé et d'encadrement, et sommes régulièrement contrôlés par les services de la **Protection Maternelle et Infantile (PMI)**. Notre engagement se traduit par un respect rigoureux du **taux d'encadrement** : un professionnel pour huit enfants marcheurs et un pour cinq enfants non marcheurs, garantissant ainsi une attention individualisée et une sécurité optimale.

Au-delà de l'accueil des enfants, notre structure se positionne comme un **lieu d'accompagnement et de soutien à la parentalité**. Nous reconnaissons le rôle essentiel des parents dans le développement de leur enfant et souhaitons établir un partenariat de confiance, basé sur l'écoute et l'échange.

1) Présentation de la structure et de l'équipe

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil » - Principe 8, Charte Nationale de l'Accueil du Jeune Enfant

La **Maison de la Petite Enfance**, construite en 2013, a été conçue pour accueillir une crèche, un RPE (Relais Petite Enfance) et un LAEP (Lieux d'Accueil Enfants Parents). Actuellement, seul le service de la crèche est opérationnel.

Notre crèche municipale dispose d'un **agrément modulé de 40 berceaux**. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de **7h30 à 18h30**, et accueille les enfants à partir de **2 mois et demi et jusqu'à l'année de leurs 3 ans**.

Nous proposons différents rythmes d'accueil pour s'adapter aux besoins des familles :

- **Accueil régulier** : pour des besoins connus à l'avance et récurrents (entre 3 et 5 jours).
- **Accueil occasionnel** : pour des besoins connus à l'avance et récurrents (de 1 à 2 jours).
- **Accueil d'urgence** : pour des motifs exceptionnels, examiné au moment de la demande.

La crèche est subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) dans le cadre de la **Prestation de Service Unique (PSU)**.

La mise en œuvre de notre projet éducatif repose sur une **équipe pluridisciplinaire qualifiée et cohérente** :

- **1 Directrice (infirmière et RSAI) :**

Elle assure la direction managériale et administrative de la structure, tout en veillant au bien-être physique et au développement harmonieux des enfants grâce à son expertise médicale et à ses missions de Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI)

- **1 Adjointe (Éducatrice de Jeunes Enfants - EJE) :**

Elle seconde la direction dans la gestion quotidienne et co-anime l'équipe autour du projet pédagogique, garantissant ainsi la cohérence des pratiques éducatives au sein de la structure.

- **1 Éducatrice de Jeunes Enfants :**

Elle conçoit et coordonne les projets éducatifs et les activités d'éveil, tout en aménageant un environnement stimulant et sécurisant qui favorise l'autonomie et la socialisation du jeune enfant.

- **6 Auxiliaires de Puériculture :**

Elles accompagnent l'enfant dans ses apprentissages et ses rythmes (sommeil, repas, hygiène) en prodiguant des soins individualisés de qualité, tout en assurant un lien de confiance quotidien avec les familles

- **5 CAP Petite Enfance :**

Elles assurent une présence bienveillante et sécurisante auprès des enfants en participant activement aux activités d'éveil, aux soins du quotidien.

- **1 Cuisinière-lingère :**

Elle veille à la santé des enfants en réchauffant et distribuant des repas équilibrés, adaptés aux régimes de chacun et conformes aux normes HACCP, tout en assurant la gestion rigoureuse et l'entretien du linge de la structure

2) L'accueil de l'enfant en situation de handicap

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. » - Principe 1, Charte Nationale de l'Accueil du Jeune Enfant

La crèche s'engage à favoriser un **accueil inclusif et adapté** aux besoins spécifiques des enfants et des parents en situation de handicap. Pour cela, des dispositions particulières sont mises en œuvre :

- **Adaptabilité des locaux :** Les locaux sont conçus et aménagés pour faciliter l'accueil et la circulation des enfants en situation de handicap, dans le respect des normes d'accessibilité.
- **Modalités d'accueil individualisées :** L'accueil d'un enfant en situation de handicap est envisagé sur avis médical éclairé et après concertation avec la directrice, référente santé et accueil inclusif. La décision est prise en fonction de la faisabilité de l'accueil et des ressources de l'équipe.

- **Compétences de l'équipe** : Certaines professionnelles ont bénéficié de formations spécifiques. L'ensemble de l'équipe est sensibilisé aux enjeux de l'inclusion et aux besoins particuliers de ces enfants.
- **Aménagement des temps d'accueil** : Les temps d'accueil peuvent être aménagés et adaptés aux besoins spécifiques de l'enfant et aux disponibilités de l'équipe, pour favoriser son bien-être et son intégration.
- **Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)** : Un PAI peut être élaboré en collaboration avec les parents, le médecin traitant et d'autres professionnels si nécessaire. Ce document précise les adaptations médicales, pédagogiques ou organisationnelles requises. Un PAI peut également être mis en place en cas de soucis médicaux (allergies, diabète, asthme, etc.).

3) Se former au quotidien

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents » -Principe 10, Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant

Le secteur de la petite enfance évolue constamment, nécessitant une **formation continue** pour les professionnels. Les journées de formation sont essentielles pour actualiser les connaissances, développer les compétences et améliorer les pratiques au bénéfice des enfants.

Le bien-être des professionnels, le respect mutuel et la formation continue sont indissociables d'un accueil de qualité. L'**analyse des pratiques professionnelles** est primordiale. Elle offre un espace de réflexion collective et d'échange sur les situations vécues, permettant d'identifier les réussites, de comprendre les difficultés et d'ajuster les postures éducatives. C'est également une obligation légale, garantissant une démarche d'amélioration continue.

2. Projet éducatif :

1) L'accueil à la crèche : un espace d'épanouissement sécurisant

Ce projet éducatif est le reflet de nos valeurs et de notre engagement auprès des jeunes enfants et de leurs familles. Inspiré par la **Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant**, il définit nos objectifs éducatifs, nos pratiques au quotidien et les activités proposées au sein de notre structure.

a. La familiarisation : une étape clé

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon origine et mon port d'attache. » - Principe 3, Charte Nationale de l'Accueil du Jeune Enfant

La période de **familiarisation** est une étape primordiale pour l'intégration de l'enfant et de sa famille au sein de la crèche. C'est un moment d'adaptation privilégié et progressif, offrant l'opportunité de découvrir l'environnement, de rencontrer les professionnels et de comprendre le fonctionnement de la structure. Cette phase facilite les échanges essentiels et le partage d'informations sur les habitudes de vie, les rituels, les besoins spécifiques et le tempérament unique de l'enfant.

Ces interactions sont fondamentales pour bâtir un **lien de confiance solide** et un environnement sécurisant. Les **neurosciences affectives et sociales** nous éclairent sur l'importance de ces premiers moments : une familiarisation respectueuse et prévisible réduit le stress lié à la nouveauté et à la séparation. C'est à partir de cette **sécurité affective** que l'enfant pourra se séparer sereinement, explorer activement son nouvel environnement, développer ses compétences sociales et émotionnelles, et construire une image positive de lui-même et des autres.

Ainsi, la familiarisation n'est pas une simple découverte des lieux, mais un **processus fondateur**, scientifiquement étayé, pour le bien-être immédiat et le développement harmonieux à long terme de l'enfant.

b. Les transmissions : un pont entre la maison et la crèche

Les transmissions entre parents et professionnels sont les **fondations d'une relation de confiance** et d'un partenariat essentiel pour le bien-être de l'enfant. C'est un peu comme passer le témoin dans une course, mais ici, le témoin est rempli d'observations précieuses pour accompagner au mieux l'enfant. Lors de ces brefs instants, souvent le matin à l'arrivée et le soir au départ, **les parents partagent des informations cruciales** sur la nuit de leur enfant, son humeur, d'éventuels événements familiaux ou de santé. Il est important de noter que ces échanges doivent **se dérouler de manière fluide**, parfois avec un professionnel qui reste au sol, attentif aux autres enfants, et qui ne prend pas forcément de notes immédiatement. L'essentiel est la transmission de l'information, qui sera ensuite formalisée si nécessaire. De leur côté, **les professionnels doivent rendre compte de la journée** de l'enfant à la crèche

: ses activités, ses interactions, ses progrès, les éventuelles difficultés rencontrées, les anecdotes de la journée.

Pourquoi sont-elles si importantes ? Elles permettent d'assurer une continuité entre la maison et la crèche. En comprenant le contexte de l'enfant, qu'il soit lié à une mauvaise nuit, une petite tristesse ou une grande excitation, l'équipe peut adapter son approche et offrir un **accompagnement individualisé et sensible**. Pour les parents, ces échanges sont rassurants et leur permettent de se sentir impliqués dans la vie de leur enfant à la crèche. C'est un espace où se construit une **compréhension mutuelle**, où les observations se complètent et où l'on travaille ensemble pour le meilleur épanouissement de l'enfant.

Tout comme les transmissions entre professionnels, ces moments peuvent être rapides et concis, adaptés au flux des arrivées et des départs, mais ils n'en sont pas moins riches d'informations et d'importance pour le lien entre la famille et la crèche.

2) L'Accompagnement de l'Enfant et de sa Famille

a. Les émotions : comprendre et accompagner

Chez les jeunes enfants de moins de 3 ans, l'expression émotionnelle passe principalement par le **corps** : pleurs, cris, mimiques faciales, agitation ou repli sur soi. Observer attentivement ces signaux non verbaux est important pour comprendre leurs ressentis. Les livres imagés sont de précieux outils pour commencer à mettre des mots simples sur leurs émotions : joie, tristesse, colère, peur.

Accueillir leurs émotions sans jugement, **en reconnaissant leur validité** (« Je vois que tu es triste parce que ton jouet est tombé »), et leur offrir un espace sécurisant est fondamental. Progressivement, avec l'acquisition du langage, ils commenceront à nommer leurs émotions. Accompagner cette verbalisation (« Tu tapes du pied, tu dois être en colère ») les aide à identifier et à comprendre leurs propres ressentis.

En crèche, la **confrontation des émotions** peut parfois mener à des comportements agressifs (pincer, pousser, mordre). Ces manifestations sont **l'expression immature** d'une émotion intense que l'enfant ne sait pas encore canaliser. L'environnement de la crèche, avec ses interactions multiples, peut être un catalyseur de ces tensions. Il est donc essentiel pour les professionnels d'être attentifs à ces signaux précoces et d'offrir des alternatives pour exprimer les émotions de manière plus adaptée.

Il est opportun de souligner que les jeunes enfants sont de véritables **éponges émotionnelles**, absorbant l'atmosphère émotionnelle qui les entoure (parents, professionnels, fratrie...). Si un parent traverse une période de stress, d'anxiété, de tristesse ou de colère, l'enfant le ressentira inévitablement, même en l'absence de mots explicites.

Tout comme nous accompagnons les enfants dans la découverte et l'expression de leurs émotions, nous sommes également présents pour les parents. Nous reconnaissons les défis et les joies qu'ils rencontrent et nous nous tenons à leur disposition pour une écoute attentive, un soutien et des pistes de réflexion pour les accompagner au mieux dans leur parentalité.

b. La place des parents : un partenariat essentiel

Au cœur de la vie en crèche, les parents occupent une **place essentielle**, agissant comme un lien précieux entre le foyer et la collectivité. Les transmissions quotidiennes sont des moments privilégiés d'échange et de continuité pour l'enfant. Des initiatives comme les **cafés des parents** offrent un espace convivial de partage et de soutien mutuel.

La **réunion de rentrée** marque le début d'une nouvelle aventure collective, et l'année sera rythmée par différentes occasions joyeuses à célébrer ensemble. Ainsi, la crèche s'affirme comme un lieu où l'implication des parents est valorisée et encouragée, contribuant pleinement au bien-être et à l'épanouissement de chaque enfant.

c. Le bien-être des professionnels et la relation parents-pros

« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants. » - Principe 9 , Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant

Les **professionnels de la petite enfance** sont des acteurs clés dans le développement des jeunes enfants. Leur expertise, acquise par la formation et l'expérience, leur permet d'observer, d'analyser et de répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant. Ils possèdent une connaissance approfondie des étapes du développement et des approches pédagogiques adaptées.

Le **parent** occupe une place unique et irremplaçable dans la vie de son enfant. Il est l'expert de son histoire, de ses habitudes, de ses besoins particuliers et de sa personnalité. Sa connaissance intime est une source d'information précieuse pour les professionnels. Des **échanges bienveillants et respectueux** entre parents et professionnels sont essentiels pour établir une relation de confiance. Une communication constructive favorise la compréhension mutuelle, le partage d'informations importantes et la résolution des difficultés.

3) Les Besoins Primaires : Pilier du Développement

a. L'alimentation : un moment de plaisir et d'apprentissage

Le repas répond à un besoin physiologique tout en étant un moment de **découverte des goûts et des saveurs**. C'est un temps de plaisir, d'échanges et d'apprentissage de l'autonomie, ainsi qu'un repère essentiel dans le déroulement de la journée de l'enfant. L'équipe a mis en place un fonctionnement réfléchi pour que le repas soit pris en toute sérénité.

La **faim est incontrôlable** et crée des tensions physiques pouvant entraîner de l'inconfort chez l'enfant notamment chez le tout-petit. L'appétit de l'enfant est **variable** d'une journée à l'autre et d'un repas à l'autre. Les enfants ont la capacité d'exprimer leur niveau de faim et de satiété. Dans cette logique, ils ne seront en aucun cas contraints de manger ou de finir leurs assiettes ; nous leur proposons de goûter à

l'ensemble des plats. C'est aussi dans cet objectif que nous servons **la totalité du repas en même temps**, afin que l'enfant choisisse ce qu'il préfère.

5. **Accueil des enfants dès 2 mois et demi** : Pour que l'entrée à la crèche ne soit plus synonyme de sevrage, nous proposons des solutions aux familles souhaitant poursuivre l'allaitement. Un protocole est mis en place pour la réception du lait maternel tiré, et un endroit calme est à disposition des mamans souhaitant donner le sein sur place. Chez les bébés, l'alimentation se fait à la demande et en suivant le rythme de l'enfant.
6. **À partir de 6 mois** : Sur avis médical, la diversification alimentaire peut débuter entre 4 et 6 mois et demi. Cependant, conformément à la réglementation de notre prestataire, les repas fournis par la crèche ne seront proposés qu'à partir de 6 mois. L'introduction de toute nouvelle famille d'aliment doit impérativement se faire au domicile de l'enfant avant d'être proposée à la crèche. Une communication étroite avec les parents est essentielle, notamment pour le suivi de la feuille de diversification. Nos professionnels adaptent les conditions des repas en fonction du développement psychomoteur de chaque enfant. La texture des aliments évolue également. Enfin, considérant que la découverte passe aussi par le toucher, nous autorisons l'enfant à explorer les aliments avec ses mains.
7. **Moyens et Grands** : Les enfants prennent leur repas assis à des tables et sur des chaises adaptées à leur taille, si leur développement le permet. Chaque enfant dispose de ses propres couverts. Les professionnels ont à leur disposition un deuxième jeu de couverts pour assister l'enfant si nécessaire, tout en encourageant son autonomie. Les quantités servies sont adaptées à l'âge de l'enfant, en se basant notamment sur la taille de sa main. Le service des repas débute à 11h en début d'année et est progressivement décalé. L'organisation peut s'adapter au groupe, et se faire en deux services décalés.
8. **Informations communes** : Pour assurer le bon déroulement de la matinée, nous vous prions de donner le petit-déjeuner à votre enfant avant de le déposer à la crèche, l'équipe ne pouvant pas fournir ce repas. Pour les anniversaires (moyens ou grands), nous acceptons les gâteaux industriels (type marbré ou quatre-quarts) et les jus de fruits. Les bonbons, boissons gazeuses et préparations faites maison ne peuvent être servis pour des raisons de traçabilité, de risque allergique et de respect des besoins nutritionnels.

Fin de peser vos ingrédients,

pensez à votre main !!!

Si l'estimation par la pesée des aliments utilisés dans un régime hypocalorique peut paraître compliquée au quotidien, il existe un moyen fournissant des repères simples et pratiques et que l'on a toujours sur soi : **la main**. Il s'agit là d'une référence concrète au jour le jour :



La consommation de féculents cuits correspond à une poignée, celle des légumes à une ou deux poignées. En plus des féculents, la taille du pain ne devrait pas dépasser celle de la paume de la main. Consommé comme seul glucide complexe, le pain correspond à la taille de la main.

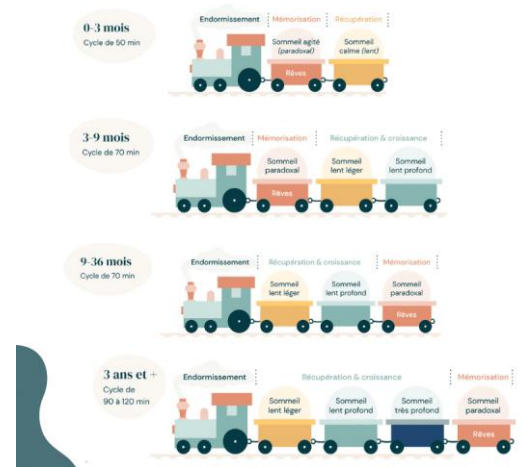


b. Le sommeil : un besoin fondamental et respecté

Une réflexion approfondie a été menée au sein de la crèche concernant le sommeil. Nos outils de référence sont le **"train du sommeil"** et le **"rythme de sommeil selon l'âge"** des enfants (voir annexes).

Le "train du sommeil" désigne la succession de plusieurs cycles de sommeil. Chaque cycle est composé de différentes phases (sommeil léger, profond, paradoxal). La métaphore du train illustre la succession et les différentes étapes des cycles. Pour un sommeil réparateur, il est préférable que le "train" puisse effectuer son parcours sans trop de perturbations. Chez les bébés et les jeunes enfants, la structure et la durée des cycles sont différentes et évoluent avec l'âge.

Le petit train du sommeil



- **Le sommeil à la crèche** : Le sommeil est un besoin fondamental pour le développement de l'enfant. Un environnement serein tout au long de la journée favorise un sentiment de confiance et permet aux enfants de se détendre lorsque le besoin de dormir se manifeste. Conscients que le sommeil en collectivité diffère de celui à la maison, notre équipe collabore étroitement avec les parents pour comprendre les habitudes et les besoins individuels de chaque enfant. Nous avons mis en place des repères de lits et de places au sein de la crèche, tout en personnalisant l'accompagnement de chaque enfant.
 - **Bébés** : La section dispose d'un dortoir aménagé avec des lits adaptés et un coin calme dans la salle de vie pour répondre aux besoins individuels. Les professionnels sont attentifs aux signaux de fatigue et répondent aux besoins des bébés dès qu'ils se manifestent.
 - **Moyens et Grands** : Les siestes se déroulent dans des dortoirs équipés de lits adaptés. Le temps de la sieste encourage l'autonomie, notamment pour le déshabillage et la propreté. Le réveil est échelonné afin de respecter les besoins de chaque enfant et de lui permettre de se lever lorsqu'il le souhaite.

"On ne réveille pas n'importe quand un enfant qui dort."

Il est possible que de longues siestes aient un impact sur le sommeil nocturne de certains enfants. Dans ces cas, un réveil peut être envisagé, mais jamais de manière arbitraire. Cette décision est toujours prise en concertation avec les parents, après réflexion et évaluation de la situation par l'équipe.

c. Soins et santé : une approche bienveillante

- **Les soins du corps** : Les soins du corps sont des moments privilégiés pour l'enfant. Il se retrouve en tête-à-tête avec le professionnel, bénéficiant d'une relation duelle essentielle à son bien-être et à son développement. Les professionnels verbalisent et expliquent ce qu'ils vont faire avant de commencer le soin. Ils sollicitent sa participation, prennent le temps de l'observer et veillent au respect des règles d'hygiène, de sécurité et de l'intimité de l'enfant, en adoptant une attitude rassurante et compréhensive. Les soins ne sont pas programmés à l'avance ; si l'enfant joue et que le soin n'est pas immédiat, il lui sera laissé le temps de finir son jeu. Les enfants sont

mouchés régulièrement si besoin, avec douceur. Des lavages de nez peuvent être effectués uniquement si l'état de santé de l'enfant le nécessite et suivant le protocole de l'établissement. Chaque section possède une salle de bain adaptée à l'âge et au développement de l'enfant (petites toilettes, tapis de change, marche-pied...).

- **Devenir propre** : L'âge d'acquisition de la propreté est variable d'un enfant à l'autre. Un enfant n'"apprend" pas à être propre, il le "devient", ce qui passe impérativement par la maîtrise des sphincters. Au quotidien, les professionnels sont attentifs aux signaux émis par l'enfant : demande verbale spontanée, couche sèche... Ils transmettent leurs observations aux parents et adaptent leurs actions en fonction de l'évolution de l'enfant et des souhaits des parents. L'acquisition de la propreté, étape importante vers l'autonomie et l'entrée à l'école, peut être source de stress pour les enfants et les parents. Il est donc important que les professionnels travaillent cette étape en totale collaboration avec les familles, sachant rassurer et accompagner aussi bien les enfants que les parents.
- **Les soins médicaux** : Les soins médicaux (prise de température, administration de médicaments, soin d'un bobo...) sont prodigués selon des protocoles clairs qui définissent les champs d'action de chaque professionnel. Les professionnels sont formés pour évaluer l'état de santé de l'enfant et ajuster la conduite à tenir (soin à la crèche, urgence, retour à domicile...).

4) Entre Je et Jeux : L'Exploration au Quotidien

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. » - Principe 2, Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant

Pour explorer, l'enfant a besoin d'un aménagement de l'espace réfléchi et d'une posture professionnelle adaptée. C'est pourquoi nous qualifions l'adulte d'"**adulte phare**". L'adulte phare est un professionnel qui, par sa posture, sa disponibilité et sa bienveillance, crée un cadre sécurisant essentiel au bien-être et au développement harmonieux des tout-petits.

a. Aménagement de l'espace : un environnement stimulant

« fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité. » - Principe 7, Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant

L'organisation de l'espace au sein de la crèche est le fruit d'une **réflexion pédagogique** menée par les professionnels, basée sur leur expertise du développement infantile. L'objectif est double : assurer la sécurité physique des enfants et répondre à leurs besoins affectifs. L'aménagement des différents espaces de vie (coin calme/lecture, jeux d'imitation, construction, transvasement, motricité) est **modulable** en fonction de l'âge et des besoins spécifiques observés au fil de l'année. Il est fréquent que

des pièces aient des fonctions multiples au cours de la journée. Cette flexibilité favorise la création de petits groupes et permet de proposer des activités variées et adaptées. Dans cette optique d'exploration sensorielle, une **salle "Zen"** a été conçue pour stimuler l'éveil de tous les sens des jeunes enfants.

L'équipe apporte une attention particulière aux **jeux mis à disposition**. Ils sont adaptés à l'âge des enfants et accessibles à tous, garçons et filles. Par exemple, le coin dînette/poupée est libre d'accès pour tous : "un petit garçon peut prendre soin d'une poupée comme son papa prend soin de lui" et "une petite fille peut bricoler comme papa ou maman à la maison", vous avez peut-être un futur chef cuisinier ou une future architecte à la maison.

b. Jeux libres et propositions d'activités : la liberté d'explorer

« pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. » - Principe 4, Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant

Au cœur de notre quotidien en crèche, le **jeu** est une activité essentielle qui fait grandir vos petits. Pour nous, le **jeu libre** est un besoin vital pour explorer le monde, se découvrir et s'épanouir pleinement. L'enfant est le chef d'orchestre de ses envies : il choisit ses jeux, ses compagnons d'aventure et la manière dont il va interagir. C'est dans cette liberté que se construit son autonomie et qu'il apprend à faire ses propres choix.

Nous proposons également des moments, comme des invitations, à laisser parler leur créativité : peinture, manipulation, découverte de matières... L'idée est d'ouvrir des portes vers l'imaginaire, sans jamais forcer. Si un enfant a envie de se joindre, tant mieux ! S'il préfère continuer son exploration solitaire ou avec d'autres, c'est tout aussi parfait. Notre rôle est d'être là, en soutien discret, avec un mot encourageant et un regard valorisant. Il est incroyable de voir comment, en les laissant faire et en leur faisant confiance, leur estime d'eux-mêmes grandit.

Notre crèche est pensée comme un terrain de jeu infini. Il n'y a pas de planning rigide pour les activités. L'idée est que chaque jour soit une nouvelle aventure où l'enfant peut suivre ses propres envies. Il peut choisir de jouer seul, de se joindre à un groupe, d'apprendre les joies du partage (et parfois la petite frustration de devoir attendre son tour pour un jouet !). C'est aussi cela la vie en collectivité, un apprentissage précieux qui se fait naturellement, au fil des jeux et des interactions. Finalement, ce que nous souhaitons, c'est que chaque enfant se sente libre d'être lui-même, de grandir à son rythme, porté par le plaisir de découvrir et de créer.

5) Ouvrir les Horizons et Cultiver les Interactions

Dans le cadre de notre projet éducatif, nous prévoyons de mettre en œuvre plusieurs initiatives concrètes pour enrichir le quotidien des enfants et leur développement :

- 5) **Partenariat Bibliothèque Municipale** : Nous établirons une collaboration régulière avec la bibliothèque de la ville. L'objectif est qu'un(e) bibliothécaire intervienne une fois par mois à la crèche pour proposer des activités autour du livre adaptées aux jeunes enfants. Cela vise à stimuler leur intérêt pour la lecture, développer leur langage et créer un lien avec une institution culturelle locale.

« je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. » - Principe 5, Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant

- 6) **Passerelles avec les Écoles Maternelles et le Centre de Loisirs** : Pour faciliter la transition des futurs écoliers, nous organiserons des visites dans les écoles maternelles et le centre de loisirs du secteur au cours du mois de juin. Ces rencontres permettront aux enfants de découvrir leur futur environnement scolaire et périscolaire et d'avoir un premier contact avec les enseignants et les animateurs, dans le but de rendre cette étape plus sereine.
- 7) **Exploration du Parc Environnant** : Nous souhaitons exploiter davantage le parc situé à proximité de la crèche. Des sorties pourront être organisées pour proposer des activités axées sur la découverte de la nature (observations, jeux, petites collectes...). L'objectif est de sensibiliser les enfants à leur environnement, de favoriser leur motricité globale et d'offrir des expériences sensorielles variées.

« le contact réel avec la nature était essentiel à mon développement. » - Principe 6, Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant

- 8) **Réaménagement du Patio** : Le patio sera réinvesti dans une perspective de jardinage. Nous prévoyons d'installer des bacs et des plantations accessibles aux enfants afin de mener des activités de semis, d'entretien et d'observation. Ce projet vise à initier les enfants au cycle de la vie, de développer leur patience et leur autonomie.
- 9) **Réflexion autour du "Signer Bébé"** : Nous allons engager une réflexion au sein de l'équipe concernant l'**initiation à la communication gestuelle associée à la parole** (souvent appelée "signer bébé"). Cette approche permet aux jeunes enfants, avant l'acquisition du langage verbal, d'exprimer leurs besoins et émotions par des signes. Cela favorise la compréhension mutuelle, réduit les frustrations et enrichit les échanges entre les enfants et les professionnels.

3. Projet social et de développement durable :

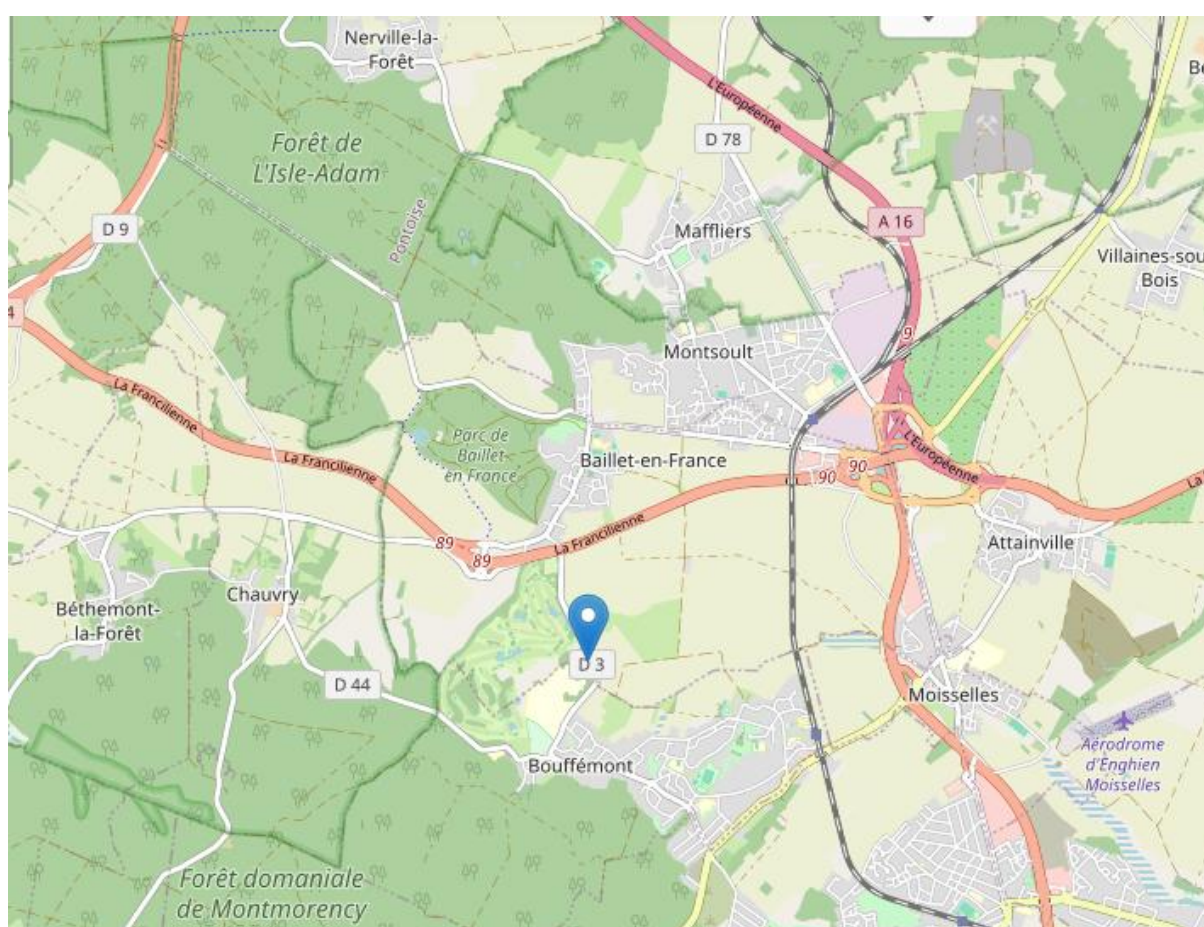
Le projet social et environnemental précise les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social, géographique, économique et partenarial et intègre les notions de développement durable et la relation à l'environnement de la structure.

Ce projet social s'appuie sur une analyse du territoire pour offrir un service public de proximité, inclusif et adapté aux nouvelles réalités des familles

1) La Politique Petite Enfance de Bouffémont : État des Lieux et Enjeux de Territoire

a. Présentation du territoire

La commune de Bouffémont se situe à environ 20 km au nord de Paris, au cœur du Val-d'Oise. Elle s'étire sur les premières pentes de la forêt de Montmorency, offrant un cadre de vie entre ville et nature. Bouffémont est limitrophe de Baillet-en-France, Chauvry, Domont, Moisselles et Saint-Prix.



La commune est desservie par la Gare de Bouffémont - Moisselles, située sur la ligne H du Transilien, reliant Paris-Nord en 30 minutes. Elle fait partie de la Communauté d'Agglomération « Plaine Vallée ».

b. Genèse et évolution de l'offre d'accueil : de la structure isolée au Pôle Ressources

Historiquement, l'offre d'accueil sur la commune de Bouffémont reposait sur une halte-garderie de 15 places, une crèche familiale et un réseau d'une quarantaine d'assistantes maternelles indépendantes dont certaines étaient employées par la ville de Bouffémont.

Dès 2009, un diagnostic territorial a mis en lumière un besoin croissant entre l'offre et les attentes des familles bouffémontoises.

Les familles souhaitaient davantage l'accueil collectif, recherchant la sécurité affective, la socialisation précoce de l'enfant et l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire qualifiée.

Cependant la capacité et le nombre d'assistantes maternelles employées par la ville ne pouvaient plus répondre à cette demande, et un allongement des listes d'attente fut notés.

Face à ce constat et pour pallier l'insuffisance des structures existantes, ainsi qu'à la diminution du nombre d'assistantes maternelles, la municipalité a engagé une mutation globale de sa politique Petite Enfance.

c. La Maison de la Petite Enfance

Inaugurée en 2013, la Maison de la Petite Enfance (MPE) concrétise cette volonté en devenant le pivot de l'accueil du jeune enfant sur le territoire. Bien plus qu'un simple lieu de garde, cet équipement a été conçu comme un véritable Pôle Petite Enfance regroupant, en un lieu unique, des services complémentaires :

- La Crèche Collective (Multi-accueil), d'une capacité de 40 berceaux.
- Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP).
- Le Relais Petite Enfance (RPE).

Cette mutualisation des services au sein d'un même bâtiment permet de répondre à plusieurs objectifs sociaux majeurs .

- Offrir un guichet unique aux familles pour simplifier leurs démarches et créer un lien de proximité fort avec les services municipaux.

- Rompre l'isolement des familles (notamment les nouveaux parents) en favorisant les rencontres et la mixité sociale.

- Centrer l'action sur l'enfant, en lui offrant un environnement spécialement conçu pour son éveil, sa sécurité et sa socialisation avant l'entrée à l'école.

Ces dernières années, la Maison de la Petite Enfance a dû faire face, comme l'ensemble du secteur national, à des défis sans précédent. La crise sanitaire du COVID-19, couplée à une pénurie de recrutement dans les métiers de la puériculture et de l'éducation de jeunes enfants. Ces difficultés de personnel ont pu, par le passé, contraindre l'établissement à des adaptations d'horaires ou à des réductions temporaires, impactant le quotidien des familles et des professionnels.

Ses mesures ont toujours fait l'objet de réflexion mesurée entre la qualité du service proposé et la sécurité des enfants à assurer au quotidien.

Les instances comme le LAEP ainsi que le RPE qui étaient dirigé par des collaborateurs externes ont fermé leurs portes après leur départ.

La municipalité et la direction de la structure ont privilégié et engagé une politique active de stabilisation des équipes.

En cette année 2026, la structure retrouve son plein déploiement avec la réouverture complète de la crèche et un travail actif est débuté pour réouvrir le Lieu d'Accueil Enfants Parents ainsi que l'analyse de la possibilité de réouvrir le Relais Petite Enfance.

2) Analyse du territoire*

La population recensée de Bouffémont en 2025 est de 6 638 habitants.

On observe une croissance régulière de la population communale, qui s'explique par deux facteurs principaux :

- L'attractivité du cadre de vie : Située en lisière de la forêt de Montmorency et desservie par la ligne H, Bouffémont attire de jeunes familles quittant les zones plus denses de la petite couronne pour chercher un cadre de vie plus vert.
- Le renouvellement urbain : La livraison de nouveaux programmes immobiliers et la transformation de l'habitat ancien permettent d'accueillir de nouveaux résidents, compensant le vieillissement naturel de certaines tranches de la population.

La structure familiale à Bouffémont est le reflet d'une ville "jeune" et familiale.

En 2022, 67 % des familles bouffémontoises comptent au moins un enfant. Ce chiffre est nettement supérieur à la moyenne nationale (qui tourne autour de 48 %), confirmant que la petite enfance est un enjeu central pour la commune.

Les familles monoparentales représentent désormais 17,3 % des foyers. Ce chiffre suit la tendance nationale de diversification des modèles familiaux.

La ville de Bouffémont a connu un dynamisme des naissances avec un pic en 2022. Ce phénomène peut s'analyser comme un après post-crise sanitaire, couplé à l'arrivée de nouveaux couples sur la commune.

L'analyse du nombre de naissances à Bouffémont révèle une trajectoire en "montagnes russes" qui impacte directement notre gestion des berceaux :

- La commune a enregistré une hausse massive des naissances en 2022. Ce rebond local a créé une "vague" d'enfants qui saturent actuellement nos sections de moyens et de grands en 2025/2026.
- Passer de 2022 à 86 naissances à 52 naissances en 2024 est un changement brutal mais qui s'explique parfaitement par le contexte national. En effet, la France traverse actuellement un "hiver démographique" avec un nombre de naissances au plus bas depuis 1945.

Ce ralentissement ne signifie pas une baisse de l'attractivité de Bouffémont, mais une mutation du besoin.

Les indicateurs de 2022 révèlent une population active et insérée :

- Taux d'activité : Avec 77,2 % d'actifs (15-64 ans), Bouffémont se situe au-dessus de la moyenne nationale (environ 74 %). Cela confirme un besoin massif de modes de garde pour permettre aux deux parents de travailler.
- Chômage : Le taux de 8,2 % montre une situation stable, bien que la part d'inactifs (22,8 %, comprenant étudiants, retraités et parents au foyer) nécessite de maintenir une offre d'accueil occasionnelle pour favoriser la socialisation des enfants de parents ne travaillant pas ou permettant un retour à l'emploi.

3) La Commune, Autorité Organisatrice du Service Public de la Petite Enfance (SPPE)

Dans le cadre des dispositions législatives récentes de la loi Plein Emploi, la Ville de Bouffémont assume pleinement son rôle d'Autorité Organisatrice du Service Public de la Petite Enfance (SPPE). Cette mission stratégique place la Maison de la Petite Enfance au cœur d'une politique territoriale globale et intégrée.

Conformément aux exigences de l'article L. 214-2 du Code de l'action sociale et des familles, la commune devient le pilote de la planification locale de l'offre d'accueil. Elle s'engage ainsi dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma pluriannuel visant à maintenir, développer et diversifier l'offre sur son territoire, tout en agissant comme un garant exigeant de la qualité des modes d'accueil et du soutien aux compétences des professionnels.

La municipalité se positionne ainsi comme la garante d'un véritable parcours de vie pour l'enfant et sa famille, articulé autour d'engagements majeurs :

- **Un devoir d'information renforcé** par le biais d'un guichet unique pour accompagner les familles dans l'accès aux modes de garde ;
- **La garantie d'un accueil de qualité** veillant à l'épanouissement et au bien-être de chaque jeune enfant ;
- **Un levier d'inclusion fort** pour l'accueil des enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique.

De plus, en stricte application des dispositions de l'article L. 214-7 du même code, la structure s'inscrit au cœur de la lutte contre les inégalités en garantissant un droit d'accès à une étude prioritaire des dossiers dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion sociale ou professionnelle (bénéficiaires de minima sociaux, reprise d'activité ou formation).

Dans ce cadre, la crèche s'affirme comme un véritable lieu d'accompagnement à la parentalité. Consciente de la diversité des situations familiales et des vulnérabilités économiques ou sociales, l'équipe pédagogique s'engage à offrir un soutien personnalisé et bienveillant. Cet accompagnement peut prendre différentes formes : conseils pratiques, écoute attentive, organisation de rencontres thématiques ou de groupes de parole. Pour répondre au mieux aux spécificités de chaque situation, la crèche établit des passerelles solides et fait appel à un réseau de partenaires institutionnels et associatifs compétents (CAF, PMI, services sociaux, CCAS), permettant un accompagnement global, inclusif et parfaitement adapté au territoire.

4) Un engagement éco-responsable et citoyen : au cœur de l'architecture et des pratiques

La Maison de la Petite Enfance de Bouffémont a à cœur la protection de l'environnement qui est un facteur important pour l'avenir et de ce fait de l'enfant et de sa famille.

a. Un bâtiment "santé" et un cadre apaisé

L'architecture et l'implantation de notre structure témoignent d'une volonté de placer l'enfant dans un environnement sain et serein :

- Qualité de l'air et murs végétalisés : La présence de murs végétalisés assure une régulation thermique naturelle et une filtration de l'air, offrant un confort optimal et un cadre visuel apaisant.
- Gestion de l'énergie quotidienne : nous veillons à conserver une température à 22°C (utilisation de thermostat), réduisons la consommation d'électricité grâce à des détecteurs de mouvements dans les couloirs, en éteignant les lumières dès que possible ou en ayant changé les plafonniers obsolètes Néon pour des lampes LED.
- Extérieur verdoyant : La crèche dispose de 3 jardins constituant une niche verte en plus d'être en lisière d'un bois, apportant un ombrage naturel et son lot de petits animaux sauvages.
- Urbanisme sécurisé : Située dans une zone où la place de la voiture est limitée, la structure garantit aux familles un accès sécurisant et calme, encourageant les mobilités douces et réduisant les nuisances sonores et atmosphériques.

b. La gestion responsable des ressources (Lutte contre le gaspillage et déchets)

Notre fonctionnement quotidien est guidé par une démarche de réduction de l'empreinte écologique, conformément aux exigences de la loi AGECE :

- Zéro Gaspillage : Une attention particulière est portée à la gestion des repas. Le travail sur les quantités et le gaspillage alimentaire permet de responsabiliser l'établissement tout en respectant le rythme des enfants.
- Tri et valorisation des déchets : Le tri sélectif est intégré aux pratiques de l'équipe et devient un support pédagogique ludique pour les enfants.
- Récupération créative : Nous privilégions le réemploi de matériaux (cartons, contenants) pour les ateliers d'éveil, transformant le déchet en ressource pour l'imaginaire des plus petits.

c. Un pôle éducatif en réseau : les "Passerelles de proximité"

Le développement durable à Bouffémont s'incarne aussi par une synergie territoriale unique. La proximité immédiate de l'école, de l'accueil de loisirs et du centre culturel permet :

- Des transitions douces et décarbonées : Tous les déplacements entre ces instances s'effectuent à pied. Ces trajets rituels permettent aux enfants de s'approprier leur ville en toute sécurité.
- Continuité éducative : En facilitant les passages physiques vers l'école ou la médiathèque dès le plus jeune âge, nous créons des passerelles concrètes qui sécurisent le parcours de l'enfant et simplifient le quotidien des familles.

*Référéncements des chiffres sur l'Insee.

4. Projet d'évaluation de la qualité d'accueil :

La recherche constante de la qualité de l'accueil est au cœur de la dynamique professionnelle de la Maison de la Petite Enfance. Conformément aux orientations nationales de la branche Famille et de la PMI, notre démarche d'évaluation vise à mesurer l'impact de nos pratiques sur le bien-être de l'enfant et à réajuster continuellement notre projet pédagogique.

1) Les objectifs de la démarche d'évaluation

L'évaluation de la qualité au sein de notre structure poursuit trois objectifs majeurs :

- **Garantir un accueil sûr et épanouissant** pour chaque enfant en interrogeant régulièrement nos postures professionnelles.
- **Mesurer la satisfaction des familles** afin de maintenir une relation de confiance et de coéducation étroite.
- **Fédérer l'équipe** autour d'une culture commune de la bientraitance et d'une analyse réflexive des pratiques.

2) Les axes d'évaluation

Notre cadre d'évaluation s'articule autour des cinq dimensions fondamentales de la qualité d'accueil :

- Accueil et bien être de l'enfant.
- Environnement et aménagement des espaces.
- Partenariat avec les familles.
- Travail d'équipe et dynamique professionnelle.
- Projet éducatif et amélioration continue.
- Santé, sécurité et bientraitance.

3) Le cycle d'amélioration continue

L'évaluation n'est pas un acte figé, mais un processus vivant inscrit dans le quotidien de la structure :

- Régulations lors des réunions de section (ajustements immédiats des plannings, de l'espace ou de l'accueil d'un enfant).
- Réunions d'équipe plénières et séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) animées par un intervenant extérieur, centrées sur la bientraitance.

Cette démarche d'évaluation transparente permet à la Maison de la Petite Enfance de Bouffémont de s'inscrire dans une dynamique d'apprentissage permanent, garantissant aux instances de contrôle (PMI, CAF) et aux familles un niveau d'exigence optimal et une bientraitance institutionnelle exemplaire.

A Bouffémont, le 09/06/2026

L'Adjoint au Maire

Le Maire

Petite enfance, Enfance, Jeunesse et affaires
Scolaires

Karine Okonski

Benjamin Hartmann